



Convocation officielle 5^{ème} assemblée générale ordinaire du FC Coheran

La 5^{ème} assemblée générale ordinaire du FC Coheran se tiendra le **mardi 23 septembre 2014 à 21h00** à la buvette du stade des Tattes.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Signature de la feuille de présence
3. Rapport du président
4. Rapport du Responsable Juniors
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des vérificateurs des comptes du FC Coheran pour la saison 2013-2014
7. Désignation des deux vérificateurs des comptes du FC Coheran pour la saison 2014-2015
8. Élection du président
9. Élection du comité
10. Propositions individuelles & divers
11. Clôture de l'assemblée

Pour rappel, la présence lors de cette assemblée est obligatoire pour les membres de la 1^{ère} équipe, 2^{ème} équipe, Seniors et Vétérans.

Patrick Böhling
Président